



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche 18 septembre 2022	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. :14°C)	Vent : 12 km/h (Sud)			
État de la piste	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 3 s)				
Nombre de courses	10	Courses de qualification	3 KR/MW	Nombre total d'inscriptions	73/76
Paris mutuels	\$271,488				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge en formation
Weber Michael	Coles, Sharla (à distance)	Rourke, Katelynn

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Dans la Course 1, "BUCK N BETTOR", a été retiré du Programme HPIE et il n'a pas reçu du Lasix avant la compétition. On a informé le public à ce sujet.
- Avis d'examen envoyé au conducteur, Jonathan Drury, au sujet de sa stimulation du cheval, "SHANGHAI SEELSTER", dans la Course 6, sur l'hippodrome Rideau, déroulée le 28 août.
- Sur l'avis du vétérinaire de la CAJO, Dr L. Attack Berthiaume, les juges ont opéré un retrait hâtif (lésion) du cheval, "STONEBRIDGE HERMES", de la Course 8.

Courses :

- Robert Robinson a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
Le juge au départ, Jamie Fiolek, a averti l'entraîneur, Jean Beaulieu, au sujet du réchauffement du cheval, "RUB ME", pour la Course 5, où il ne portait pas les couleurs appropriées.
 3. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Rien à signaler.
 6. Le #4, "SHADOW MARGEAUX", (Ryan Guy), a été examiné après la course par le vétérinaire de la CAJO et inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours) pour boiterie. Rien à signaler.
 7. Rien à signaler.
 8. Nous avons discuté avec le conducteur du #6, "KEYSTONE PRESTIGE", (Mike Healey), au sujet du passage de travers trop brusquement après le départ. Rien à signaler.
 9. Rien à signaler.
 10. Examen du bris d'allure survenu au #2, "TIME TO DANCING", (Stephane Pouliot), avant le poteau de $\frac{3}{4}$ de mille. Lors du bris d'allure, le #2 a provoqué une obstruction au #6, "SILVERADO", (Ryan Guy), au #9, "SUNNY BO", (Pascal Berube), et un bris d'allure par cause d'obstruction au #4, "PERPETUAL ROCK", (Stephane Brosseau). Le #2 a terminé la course en 8^e position et a été placé en 9^e position (règle de la CAJO 22.09). Rien à signaler.

Réclamations :

Course 2

Le #3, "THANKYAVEVERYMUCH" (1), pour \$8,000, par Mario Patry et Marko Ferguson (M. Patry entraîneur).